

Question orales

ON DEMANDE D'AGIR IMMÉDIATEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, nous sommes heureux que cette étude se fasse. Toutefois, étant donné que la situation s'aggrave en Afrique du Sud, le ministre ne convient-il pas qu'il faudrait agir immédiatement? Pour obtenir l'appui unanime de la Chambre, il devrait agir en consultation avec les partis de l'opposition. Le Parlement pourrait alors se prononcer unanimement au sujet de ce crime horrible contre l'humanité.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je crois que tous les députés conviendront qu'il s'agit avant tout de prendre des mesures efficaces et de coordonner nos initiatives avec celles d'autres pays. C'est un des facteurs dont le gouvernement et le Parlement canadiens doivent tenir compte.

Pour ce qui est des consultations, j'en entamerai volontiers avec les porte-parole officiels des deux autres partis à la Chambre ou avec des personnes qu'ils voudront désigner afin que toute déclaration ou position prise à la Chambre obtienne le consentement unanime.

* * *

L'INDUSTRIE

LA SOCIÉTÉ WHITE FARM EQUIPMENT

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Vu que l'on s'efforce d'épargner quelque 600 emplois à White Farm Equipment de Brantford, en Ontario, le ministre acceptera-t-il de s'entretenir au plus tôt avec le président de cette entreprise, M. William Sinclair?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je répondrai au député de Brant que cette réunion est prévue pour le milieu de cette semaine.

LA PROPOSITION CONCERNANT DES GARANTIES FINANCIÈRES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, le ministre ontarien de la Jeunesse qui représente la circonscription de Brantford a reproché au gouvernement fédéral de n'avoir rien fait pour aider l'entreprise à se tirer d'affaire. Le ministre peut-il nous assurer qu'il étudiera au moins la possibilité de lui consentir des garanties financières au cours de la période difficile qu'elle traverse?

● (1440)

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député n'ignore certes pas que le député de Cambridge nous a déjà saisis de cette question. Jusqu'ici, nos collaborateurs se sont entretenus avec M. Sinclair, qui nous a soumis son plan de refinancement de quelque 50 millions de dollars en nous signalant de quelle manière le gouvernement pourrait lui venir en aide. Nous avons également contacté les autorités provinciales. Jusqu'à ce

que nous ayons rencontré M. Sinclair dans quelques jours, nous ne pourrions annoncer ou confirmer quoi que ce soit.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LA MUTATION DU COMMANDANT DE LA BASE D'EDMONTON

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi son ministère a muté le commandant de la base d'Edmonton, le colonel de Tracey, à un poste administratif à Ottawa, même si les résultats de l'enquête sur l'écrasement de deux Hercules C-130 des Forces armées canadiennes à la base d'Edmonton ne sont pas encore connus? Le ministre pourrait-il également nous garantir que ce Canadien remarquable pourra encore avoir de l'avancement dans les Forces armées canadiennes?

Des voix: Bravo!

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le commandant de la base, le colonel de Tracey, est muté à Ottawa afin de combler un poste vacant et je suis persuadé qu'il s'acquittera de sa tâche de façon remarquable. En ce qui a trait à l'accident lui-même, l'enquête est terminée. Je n'ai pas encore reçu le rapport, mais je peux garantir au député que la nouvelle affectation du colonel de Tracey était déjà prévue dans le cours normal des choses, avant même ce tragique accident.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE TRANSPORT DE PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la ministre de l'Environnement la vive crainte que ressentent les habitants du nord de l'Ontario et, en fait, tous les habitants le long de la route entre Montréal et Edmonton suite au déversement qui est survenu au cours de la fin de la semaine sur la Transcanadienne. Étant donné le danger que posent les BPC tant pour la santé que pour l'environnement, je voudrais demander à la ministre quelles mesures elle entend prendre, afin d'éviter qu'une situation de ce genre ne se reproduise.

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je crois qu'il est difficile de prévoir toutes les situations dangereuses qui peuvent se produire, comme justement le déversement de BPC. Quoique cette situation ait été de responsabilité provinciale, je me suis mise en communication immédiatement avec mon collègue le ministre Kells qui m'a donné les informations suivantes. Si les députés sont intéressés à avoir les détails sur ce qu'il a fait immédiatement... si vous ne l'êtes pas, je peux tout simplement éviter de le dire.